

ASSEMBLEE GENERALE DU CBD DE L'ARDECHE
ST MARTIN DE VALAMAS – SAMEDI 26 OCTOBRE 2019 –

RAPPORT DE LA COMMISSION DES ARBITRES

Le bureau permanent du CBD 07 remercie chaleureusement Jean-Marc OZIL, Président de la Commission des Arbitres, démissionnaire, pour son travail accompli lors de ses missions, pour la formation des nouveaux arbitres et pour son engagement auprès du Sport Boules.

Claude THEOULLIER, Vice-Président de cette commission, prend le relais pour terminer le mandat (il reste une année).

Claudine PEYROUSE, Secrétaire de cette Commission et Responsable du Planning, terminera son mandat mais d'ores et déjà prévoit la formation d'un autre arbitre pour le planning.

La saison 2018/2019 a vu se dérouler une formation pour les arbitres, on peut regretter le manque de participants pour l'Ardèche.

En effet, un seul candidat Jean-Pierre MAUBERT, Secteur Le Teil, qui a réussi brillamment son examen arbitre TRAD et va continuer sa formation dès cet automne avec l'arbitrage CLUB. Félicitations à lui.

A l'heure où je fais ce mot, pas de changement annoncé dans la réglementation sportive pour la saison 2019/2020.

Changement par contre dans le statut de l'arbitre, les arbitres dits départementaux ou régionaux perdent leur qualification et deviennent uniformément ARBITRE.

Arbitre de Trad (et) Arbitre de Club selon leur spécificité.

Seuls les arbitres nationaux gardent leur statut, visible sur l'écusson.

Petit rappel :

L'arbitre désigné est responsable de la compétition où il est missionné, il doit faire remplir correctement les fiches points, les vérifier et les faire parvenir soit au CBD07 pour les concours Promotion, soit à la FFSB pour les concours Propagande.

Si le concours n'est pas arbitré, c'est l'assesseur qui est responsable de la compétition et du suivi de ces fiches qui doivent parvenir dans les 72h au CBD07.

Dans tous les cas, le graphique du déroulement de la compétition est souhaitable.

Je souhaite que les incidents que l'on a pu constater en Ardèche la saison dernière ne soient qu'un épisode malheureux, et que respect et sportivité seront les maîtres mots pour les saisons à venir.

A toutes et tous, excellente année bouliste.

Claudine PEYROUSE
Secrétaire Commission Arbitrage